

Réf : DCM/2015/n°48/7.1/29.04/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	27

SEANCE DU 29 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze,

Le VINGT NEUF AVRIL à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Date de la convocation : 15/04/15

Date de l'affichage : 22/04/2015

OBJET :

BUDGET ANNEXE CINEMA – ANNEE 2015 – DM1

Rapporteur : Mme SOLEYROL

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARUSSIAS, Rachida BOUTEILLER, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Guillaume BER à Fabrice LABARUSSIAS Ariane MOLLUNA à Nathalie THEODOSE

Amandine JACINTO à Rachida BOUTEILLER

Absents : Cédric BONATO – Alexandra BONNET–

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les crédits comme suit :

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	0 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	0 €
O11	Charges à caractère général	-3 500 €			0 €
618	Autres frais divers	-1 500 €			
6257	réceptions	-2 000 €			
O23	Virement de la section d'investissement	3 500 €	70		0 €
O23	Virement section investissement	3 500 €			
	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	3 500 €		RECETTES d'INVESTISSEMENT	3 500 €
DNA	DEPENSES NON AFFECTEES	0 €	O21	autofinancement prévisionnel	3 500 €
			o21	autofinancement prévisionnel	3 500 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 500 €			0 €
2131	Bâtiments	5 000 €			
2183	matériel de bureau & informatique	-1 500 €			

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 04/05/2015

- date d'affichage : 04/05/2015